

FICHE D'INVENTAIRE DES OISEAUX SAUVAGES
(Couleur rouge)

NOM DU GROUPEMENT

Je soussigné (nom, prénom, adresse, province)

.....
.....
.....

déclare sur l'honneur que les oiseaux prélevés dans la nature mentionnés ci-après étaient en ma possession au 31 décembre 19

Fait le 19

Signature

Numéro d'ordre	Espèce d'oiseau	Bague (numéro et année)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 juillet 1994 sur la protection des oiseaux en Région wallonne.

Fait à Namur, le 14 juillet 1994.

Le Ministre-Président du Gouvernement wallon,
chargé de l'Economie, des P.M.E., des Relations extérieures et du Tourisme,
R. COLLIGNON

Le Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture,
G. LUTGEN